

N°74 JUILLET 2024

LA GAZETTE MARTINODIENNE

Le bulletin municipal de Saint Martin le Noeud

LE MOT DU MAIRE

JEAN MARIE DURIEZ

Chers Martinodiennes, chers Martinodiens,

À l'heure où les électeurs ont été appelés aux urnes à l'occasion des européennes puis des législatives surprises, vous avez été nombreux à voter et notre commune s'illustre à nouveau par une forte fréquentation marquant ainsi un civisme exemplaire dont je ne peux qu'être fier. Les occasions de nous rencontrer ont été nombreuses. Qu'il s'agisse des assemblées générales de nos associations qui ont permis de nombreux échanges informels mais constructifs, des animations nombreuses telles les rencontres Inter-villages qui nous place en deuxième position cette année, et devant Goincourt. La 40e brocante organisée par Arc en ciel a remporté un vif succès par sa fréquentation et ses nombreux exposants, j'en profite pour féliciter les bénévoles qui ont repris le flambeau avec succès. La kermesse de l'école a, malgré l'orage, attiré en nombre les familles et a réjoui nos enfants. Je tiens à remercier vivement les élu-es, les bénévoles et les enseignantes pour leur engagement et leur énergie et j'engage les nouveaux parents à les rejoindre. Ces occasions ont été culturelles avec les représentations en itinérance du théâtre du Beauvaisis fort appréciées, festives et ludiques avec les actions de LSSM et Akwakonjoue, surprenantes avec les Improlympiques, éducatives avec Raiponce, sportives avec gym Saint Martin, l'Ufolep, l'ASPTT et l'Escopette, gourmandes avec Canopée.

Le bénévolat est une formidable occasion de prendre part à la vie de la collectivité, d'enrichir le sentiment d'utilité, de défendre une juste cause et de ressentir le plaisir d'un succès partagé. Je ne peux qu'encourager chacune et chacun à s'engager et rejoindre nos associations qui créent du lien social et de la convivialité. C'est le bénévolat et l'altruisme que nous célébrons en dénommant Renelle la nouvelle résidence de notre commune, du nom de notre amie et ancienne conseillère municipale.

Je vous présente les excuses de l'équipe municipale pour les désagréments occasionnés par les travaux dans la grande rue qui concernent l'élargissement des trottoirs pour sécuriser la circulation des piétons et la rénovation complète du tapis d'enrobé de la voirie comme nous l'avons exposé aux riverains rencontrés à cette occasion.

En l'absence d'une équipe d'agents au complet, l'entretien des espaces verts et des voiries souffre de quelques retards. Deux stagiaires viendront en renfort cet été et je m'en réjouis.

À toutes et à tous, je souhaite de bonnes vacances, je vous invite à participer nombreux aux animations prévues cet été au sein de la commune, fête nationale, olympiades des jeunes et animations pour tous et de profiter de cet événement historique que constituent les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024.



Au sommaire

EDITO

PAGE 1

ÉCHOS DU CONSEIL
MUNICIPAL

PAGE 2

RÉSIDENCE RENELLE
PAGE 3

LA VIE DES ÉCOLIERS
PAGE 4

L'ETE OLYMPIQUE
PAGE 5

TRAVAUX
PAGE 6

LES ACTIVITES EN
SEPTEMBRE
PAGE 7

ÉTAT CIVIL -
CITOYENNÉTÉ

PAGE 08

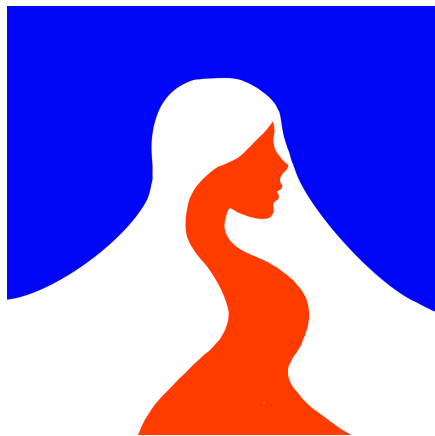


En savoir plus: <http://www.saint-martin-le-noeud.fr>

Nous contacter : mairie@stmartinlenoeud.fr

Inscrivez-vous à : Alerte citoyens <https://saint-martin-le-noeud.alertecitoyens.com/>

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL



LIBRE EXPRESSION :

la loi permet à la liste minoritaire de s'exprimer dans le bulletin municipal, ses propos relèvent de sa seule responsabilité.

Chers Martinodiennes et Martinodiens .

Voilà 4 ans que nous sommes élus et nous nous interrogeons encore sur plusieurs points.

Les nombreuses infrastructures sorties de terre répondent-elles au besoin des Martinodiens et à une priorité communale ? Le sacrifice du seul terrain disponible pour la construction éventuelle d'une nouvelle école moderne et éco-responsable valait-il le coût ? Le programme électoral prévoyait de nombreuses réunions publiques afin de valider les études de besoin et la nécessité de ces constructions, nous attendons encore celles-ci. (Il est mentionné dans ce programme 1 réunion publique tous les 2 ans). Le budget de la commune devient préoccupant alors que de nombreux enfouissements de réseaux et la réhabilitation de trottoirs restent à faire. Ce programme prévoyait également un préau pour l'école ?? Avons-nous encore les moyens de réaliser un city-stade et une salle associative pour nos jeunes ? Dans le dernier bulletin Mr le Maire mentionne une dette de 239 € par habitant, mais en reprenant avec un conseiller de sa liste le document budgétaire, l'endettement par habitant serait plus proche des 500 €. Nous remercions l'ensemble du conseil d'avoir accepté notre proposition de nommer la résidence pour personnes âgées « Renelle » ancienne conseillère municipale à qui nous pensons beaucoup. Nous vous souhaitons de passer d'agréables moments durant vos vacances et un bel été.

Nathalie Ancelin, Manuella Pestel,
Philippe Hennequin
celienquinousunit@gmail.com

Séance du 28 mars 2024

- Prend acte du rapport d'activité de développement durable de la communauté d'agglomération du Beauvaisis - année 2022-23.
- Prend acte des rapports annuels 2022 sur le prix et la qualité du service en matière de service public de l'assainissement
- Prend acte du rapport annuel 2022 sur le prix et la qualité du service en matière d'élimination des déchets
- Adopte le principe du transfert de compétence réseaux de chaleur de la commune au bénéfice de la communauté d'agglomération du Beauvaisis (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le programme de déploiement d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE) sur le territoire du syndicat d'énergie de l'Oise. la dépense est prise en charge par le syndicat, les usagers s'acquitteront de leur consommation d'énergie. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le déploiement du réseau fibre optique de très longue distance Paris-Cayeux sur mer par l'opérateur privé EU NETWORKS SAS. (Adopté à l'unanimité)
- Accepte le principe de recevoir des dons selon les règles du nouveau plan comptable. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le Compte financier Unique. (adopté par 8 voix, 3 contre)
- Autorise la vente de bois de chauffage au tarif de 50 € le stère coupé en 50 cm au bénéfice des habitants de la commune. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le maintien des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2024. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la défiscalisation de la contribution 2024 au budget Incendie du Syndicat Intercommunal d'adduction d'eau de l'agglomération du Beauvaisis. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le budget primitif de la commune (adopté par 9 voix 3 abstentions)
- Adopte le principe de virement de crédit de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée pour faire face à des situations d'urgence, (adopté par 9 voix, 3 abstentions)
- Adhère à la convention cadre unique relative aux missions et services facultatifs du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de l'Oise. (adopté par 9 voix 3 abstentions)
- Adopte l'adhésion au groupement de commandes du SE60 pour l'achat d'énergies coordonné par le Syndicat d'énergie de l'Oise. (adopté par 9 voix 3 abstentions)
- Adopte le Renouvellement de notre participation au groupement de commandes du SE60. 2024-0028-T - Extension - BT / HTA - SOUTERRAIN - Lieu-dit LE MUID - Projet HIVORY. (adopté par 9 voix, 3 abstentions)

Séance du 30 mai 2024

- Autorise la cession de parcelle AB 283 (derrière Résidence Renelle) à la Société Etudes et Conception Inclusive pour un montant de 130 000 €, en vue du dépôt de permis de construire de 16 accueils pour personnes âgées handicapées ou en perte d'autonomie, sous forme d'habitat inclusif et partagé. (adopté par 9 voix, 3 abstentions)
- Autorise le maire à passer un bail emphytéotique de 18 années au profit de la Ligue de l'enseignement de l'Oise pour la gestion de la micro-crèche (Adopté par 9 voix, 3 contre)
- Accepte la proposition du Syndicat d'Energie de l'Oise de desserte en électricité rue des Malades en technique souterraine permettant à LAESSA de réaliser l'opération du SATO. Les travaux étant à la charge de LAESSA. (adopté à l'unanimité)
- Accepte l'adhésion de la communauté de communes du Pays Noyonnais et de la Communauté d'agglomération de Beauvaisis au syndicat d'énergie de l'Oise (adopté à l'unanimité).
- Adopte la redevances d'occupation du domaine public pour les ouvrages de télécommunication. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte la convention passée par la Communauté de communes pour le transport des enfants à la piscine, en temps scolaire. La CAB re-facture aux communes utilisatrices du services à due concurrence des services assurés. (adopté par 9 voix 3 abstentions)
- Adopte le nouveau règlement de restauration scolaire et de garderie avec la mise en place de la plateforme PARASCOL à compter du 1er septembre. (Adopté à l'unanimité)
- Adopte le principe de recourir à un contrat d'apprentissage en espaces verts à effet d'obtenir le CAP Jardinier paysagiste.
- Adopte la dénomination "École du Tilleul", nom choisi par l'équipe pédagogique pour désigner notre école publique communale (adopté à la majorité)
- Adopte le nom "Martin-Martine" pour désigner la micro-crèche qui ouvre le 2 septembre, en référence au nom de la commune, associée à sa version féminine (adopté à la majorité)

UN PRÉNOM POUR UNE RÉSIDENCE PREMIÈRE DU GENRE DANS L'OISE

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MARTINODIENS DE LA RÉSIDENCE RENELLE



Hommage et reconnaissance à **Renelle** pour son engagement au service de la commune et des habitants durant son mandat de conseillère municipale. Georges son mari et sa fille posent devant l'établissement

La résidence RENELLE affiche "complet", les 12 logements ont été attribués et nos nouveaux résidents ont été officiellement installés le 13 juin. Ce bégainage est le premier réalisé par LAESSA, entreprise sociale pour l'habitat en Beauvaisis labellisée **"Mon logement santé"**. C'est aussi la première opération conçue dans les Hauts de France par le groupe Arcade VyV auquel appartient LAESSA.

Cette opération a bénéficié de financements du Conseil départemental de l'Oise, de la Communauté d'agglomération du Beauvaisis, de l'Etat, du dispositif Action logement service et d'un emprunt de LAESSA auprès de la Caisse de dépôts et consignations. Les finances de la commune n'ont pas été engagées dans l'opération, au contraire, elle a bénéficié de la vente du terrain pour 130 000 euros, lesquels permettent le financement d'autres projets de la commune.

Dès la conception des engagements ont été pris pour la réalisation, privilégier la qualité de l'air intérieur, maximiser l'apport de lumière naturelle et d'ensoleillement; utiliser les principes bioclimatiques pour le confort d'hiver et d'été, veiller au confort acoustique, garantir un accès à un internet haut débit et accompagner les locataires à l'usage numérique, maintenir un lien entre les résidents choisir des équipements intérieurs intégrés et adaptés : chauffage et production d'eau chaude par une pompe à chaleur, des volets roulants électriques et volets battant, une douche à l'italienne une terrasse privative avec rangement des espaces verts communs,, et tout ceci dans la prise en compte des ressources des locataires. Un dispositif "Ecoute santé" est offert 24 h sur 24, 7j sur 7 totalement gratuit et confidentiel au collectif Renelle comme à tous les résidents de LAESSA. Pour créer du lien, un jardin partagé avec la Micro-crèche et permettra de développer des projets intergénérationnels et de belles occasions de convivialité. L'association Graine de Pays, la commune de Saint Martin le Noeud et la Ligue de l'enseignement s'engageront dans une charte d'action qui pourra associer d'autres partenaires, l'association Arc-en-ciel et Le Centre social La Canopée ont déjà ouvert leurs portes et amorcé des échanges. Le club Arc en ciel a également ouvert ses portes aux nouveaux résidents au cours de son dernier goûter pour faire plus ample connaissance.



Le 13 juin - Inauguration en présence de Franck Pia Vice-président du Conseil départemental, Caroline Cayeux Présidente de la Communauté d'Agglomération, Jacques Doridam Président de LAESSA Pierre Ferlin son directeur et Jean Marie Duriez Maire de la commune.

Une **ÉPICERIE SOLIDAIRE** installée dans le Centre social rural La CANOPÉE propose ses rayons ; des fruits et des légumes, des produits d'hygiène de l'épicerie sèche et des produits en vrac destinés aux familles bénéficiaires. Les habitants de Saint Martin le Noeud sont éligibles en raison de l'adhésion de la commune. IL suffit de se faire connaître de la mairie, d'une assistante sociale ou directement au centre social. L'accès est conditionné aux ressources et notamment aux petites retraites. Ouverture les mardis et jeudis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Des activités et services à caractère social sont également organisés : aide aux démarches en ligne, atelier gestion de budget, friperie, Repair'café....

La Canopée 318, rue des Aulnes 60690 AUNEUIL ou epicerieauneuil@csrlacanopee.fr tel 03 44 84 46 83 et l'application SILIA

LA VIE DE NOS ÉCOLIERS



Une kermesse 2024 bien arrosée

Malgré l'orage, les enfants de l'école ont pu présenter leurs travaux de l'année et passer un après midi convivial grâce à la coordination de l'APE, l'équipe éducative et avec le soutien de la commune.



LA RENTRÉE ET SES NOUVEAUTÉS

Après un grand nettoyage annuel réalisé par les agents communaux et quelques interventions de maintenance, l'équipe pédagogique accueillera 100 élèves, nouveaux et anciens. Avec 18 petits et 6 moyens, la classe maternelle affiche complet. Il y aura bien sûr quelques pleurs mais très vite les activités et le vivre ensemble feront la joie de tous. Christine l'enseignante et Sylvie l'atsem rassureront et mettront le sourire aux lèvres de nos petits.

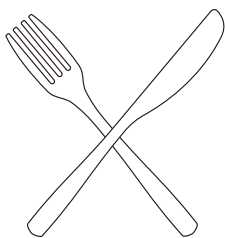
Les élections des délégués de parents d'élèves auront lieu le 11 octobre et le vote par correspondance qui a été adopté par le dernier conseil d'école facilitera l'exercice pour les parents.

le banc peint par Valentine dans le cadre d'un Pass Permis

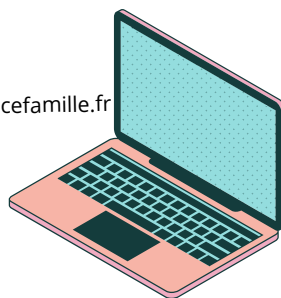


Qui dit école, dit restauration scolaire, dit garderie.

Les enfants dont les parents travaillent ont besoin d'un service d'accueil permanent, les autres peuvent également, dans la limite des places disponibles profiter de ces moments de partage. La capacité physique des lieux et les moyens humains mis en oeuvre restent contraignants et obligent à une gestion adaptée des effectifs. Une plate-forme est désormais ouverte et donne la main aux familles pour réserver et annuler la fréquentation. Les agents communaux ont facilité la tâche des familles en pré-enregistrant les enfants sur **MON ESPACE FAMILLE**. Sandrine notre agent communal responsable du périscolaire reste l'interlocutrice pour ouvrir les droits de nouveaux arrivants et faciliter la compréhension du système. Pour autant **aucun accueil ne se fera sans passer par la plate-forme**. Les familles y suivront en direct leur réservations, leur annulation et leur facturation sur internet depuis leur smartphone ou leur ordinateur. En rendant les familles autonomes mais responsables de leur planning, nous libérons Sandrine des échanges téléphoniques et lui permettent d'être plus disponible pour les enfants.

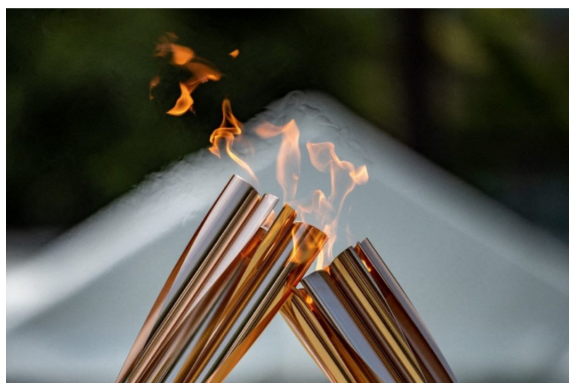


monespacefamille.fr



Qu'y a t'il au menu ce midi ?

Cette question revient souvent. Les menus seront également sur la plateforme, plus besoin de consulter plusieurs sites. Notre prestataire change. Notre commune a pris part au groupement de commande lancé par la CAB, comme 5 autres communes voisines. A l'issue de la procédure de marché, la Société DUPONT RESTAURATION a été retenue. Son cahier des charges répond aux objectifs du projet : respect EGALIM, qualité satisfaisante, abandon des barquettes plastique à usage unique dans le respect des moyens financiers des petites communes. Cette nouvelle prestation prendra effet au 1er septembre et fera l'objet d'étape d'évaluation pour vérifier que les attentes sont satisfaites.



DES OLYMPIADES JEUNESSE LE 17 JUILLET

Les Olympiades jeunesse

sont prévues le Mercredi 17 juillet à 13 h 30 pour les jeunes de Saint Martin le Noeud. Les animateurs vous donnent rendez-vous devant le panneau de basket à l'arrière de la mairie, goûter collectif pour clôturer la rencontre.

Inscription sur place possible

Un pique-nique communal

L'orage n'a pas refroidi la participation des habitants au pique-nique communal organisé au soir de la kermesse de l'école.

Chacun apportant son panier, l'apéritif était offert par la commune

L'ambiance était au rendez-vous danse et rire ont retenti tardivement



L'Accueil collectif de mineurs LA CANOPÉE reprend ses marques à Saint-Martin-le-Noeud du 8 juillet au 2 août. Le thème de l'été est consacré aux Jeux olympiques. Des sorties seront inscrites au programme, initiation hockey, tennis, parcours aériens. Dès le 5 août les enfants seront accueillis à Aux Marais jusqu'au 23 août. Le centre d'Auneuil prendra le relais la dernière semaine d'août pour les familles intéressées. Un accueil est possible à Auneuil au centre social rural LA CANOPÉE tout au long de l'année. Les mercredi et les petites vacances. Des professionnels et des locaux adaptés attendent les enfants de 3 à 10 ans, mais aussi les jeunes autour de projets adaptés.

contact LA CANOPÉE 03 44 84 46 83 Facebook Canopee Auneuil, adhérents@

site csrcantonauneuil.com Ou mairie de Saint Martin le Noeud 03 44 02 18 52

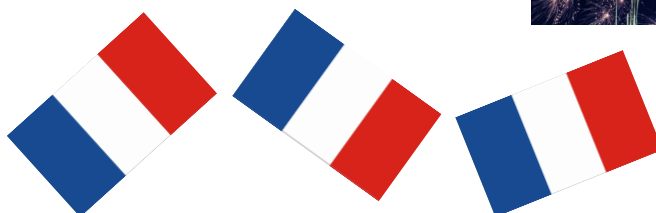
Des animations pour tous, inscription auprès de la CANOPEE 03 44 84 46 83

Mardi 16 juillet de 10 à 12 heures, matinée éveil musical et initiation au graphosphorescent à la salle des fêtes,

Jeudi 1er août de 10 à 13 h venez cuisiner 0 déchet et déguster votre réalisation à la salle des fêtes

13 JUILLET 2024 FÊTE NATIONALE DANS LE PARC DU SATO

12 h 30 REPAS CHAMPÊTRE
APRÈS MIDI RÉCRÉATIVE
POUR PETITS ET GRANDS
21 h 30 DÉFILÉ DE LAMPIONS
23 H FEU D'ARTIFICE
ET VERRE DE L'AMITIÉ





LA COMMUNE N' A JAMAIS EU AUTANT DE CHANTIERS EN COURS

- L'Enfouissement des réseaux dans la grande rue touche à sa fin avec la: réception de fin de travaux et l'attente des interventions des entreprises pour lever les dernières réserves
- La micro crèche est en voie d'achèvement, quelques interventions restent attendues, la pose de candélabres et la finition des trottoirs qui seront réalisés durant le mois d'août. Les aménagements intérieurs sont réalisés. Les premières rencontres avec la résidence Renelle ont eu autour du projet de jardin partagé, les premières plantations ont été réalisées.
- l'élargissement d'une partie de trottoir dans la Grande rue et la rénovation du tapis d'enrobé interviendront en août pour une adaptation PMR qui a été présentée aux riverains
- La pose de columbariums, de cavurnes et d'une stèle pour le jardin des souvenirs sont désormais terminés et feront l'objet d'une réception de travaux définitive. le règlement de gestion du cimetière prendra en compte ces modifications.
- A la Mairie, des portes coupe-vent sont installées à l'accueil grâce au bénévolat et l'intervention d'un adjoint.

Ces chantiers majeurs pour l'avenir de notre commune concourent à l'équilibre démographique et permettent le renouvellement de population indispensable au maintien de nos services en ruralité. Créer les conditions optimales pour attirer des familles avec une offre de logements, d'accueil diversifié de jeunes enfants et permettre aux seniors de se loger dans des conditions adaptées, Ce sont des choix assumés et des coûts financiers maîtrisés par la majorité de l'équipe municipale qui souhaite agir pour le bien être de toutes et tous.

DES PROJETS VISENT À L'AMÉLIORATION DE L'EXISTANT

- La recherche de subventions pour financer la vidéo protection dans la commune
- Le diagnostic de l'accès PMR des bâtiments communaux
- L'adaptation du limiteur de sons de la salle des fêtes face aux derniers décrets.
- l'attente de devis pour la réfection du carrelage du perron de la mairie.
- Une étude est en cours pour réduire la consommation énergétique de la salle des fêtes

DES ACTIVITÉS DÈS SEPTEMBRE

Reprise des ateliers et activités :

Gym Saint Martin à partir de 16 ans,
le lundi 19 h pour le step, 19h30 pour renforcement musculaire, à partir du 9 septembre
le mercredi à 17 h 30 Tai Chi et Qi Gong
à partir du 11 septembre [tél 06 77 65 94 49](tel:0677659449)

L'Escopette picarde initie et entraîne les enfants ou adultes dans son école de tir.
contact@escopette-picarde.fr

Séniors Soyons Sport avec l'UFOLEP le vendredi de 10 h 30 à 11 h 30 le 13 septembre
ufolep@laligue60.fr

Les goûters des adhérents **d'ARCENCIEL** le jeudi 5 septembre cac.smlnoise@gmail.com

LSSM propose ses ateliers couture, tricot, peinture
lssm60000@gmail.com

Kidisport* pour les 3 à 6 ans le lundi soir de 17 à 18 h salle des fêtes, à partir du 9 septembre, retrouvez sur le site de l'ASPTT, toutes les activités du club.
asptt60@gmail.com

Improthéo* le mardi soir à 17 h30 pur les 7-10ans, 18h30 pour les 11-14 ans et 19h30 pour les 15-18 ans
improtheo@outlook.fr

**pédibus possible pour les enfants inscrits en garderie, un agent les amène à la salle des fêtes où les familles les récupèrent en fin de séance.*

La traditionnelle kermesse organisée par l'**APE Association Parents Enfants** en partenariat avec l'équipe éducative et la commune s'est tenue le 29 juin.

L'association met tout en œuvre pour récolter des fonds afin d'offrir aux enfants des moments de divertissement et participer en partie au financement des sorties scolaires.

Vente de calendriers, de brochettes de bonbons sur le marché de Noël, tombola de Pâques, vente de crêpes avant chaque période de vacances, stand sur la brocante et kermesse ont permis d'aider l'école dans ses projets mais également de proposer une fête pour Halloween, un spectacle pour Noël, une fête pour le printemps.

Des projets qui seront reconduits à la rentrée et de nouveaux en perspective comme une bourse aux jouets et à la puériculture début décembre et un carnaval pour mardi gras. Rien ne serait possible sans l'aide des bénévoles.

Venez rejoindre l'APE à notre prochaine assemblée générale en octobre afin de mettre des étoiles dans les yeux de nos enfants.

contact.tonydacosta.ape@yahoo.com



LA SORTIE AU PARC SAINT PAUL AURA LIEU LE 21 SEPTEMBRE, LE SPECTACLE POUR LES PETITS LE 16 OCTOBRE



Les associations affineront leur programme 2024-25 début septembre, retrouvez leur actualité sur



LA CANOPÉE OUVERTE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE

A Auneuil dans ses locaux ou dans les communes partenaires : Auneuil, Auteuil, Aux Marais, Berneuil en Bray, Frocourt, Goincourt et Saint Martin le Noeud, la Canopée accueille les habitants de son territoire dans ses activités.

L'Atelier cuisine Itinérance avec Isabelle les mercredis matin

Isabelle nous fera encore partager son carnet culinaire. Elle a conquis les participantes de son atelier, à nouveau les mercredi matin de 10 à 12 heures, elle proposera de cuisiner un plat salé, un plat sucré dont chacune remporte sa part. Quiz, jeux échange de pratique et papotage comptent autant dans la recette que les ingrédients qu'elle apporte. N'oubliez pas votre tablier et vos récipients pour le retour.

Contact la Canopée 03 44 84 46 83 ou mairie de Saint Martin le Noeud 03 44 02 18 52





Bienvenue à

Gabin LETERME né le 10 février
Zackarya TOUPART né le 14 février
Alma LOF LANGLOIS née le 7 mars
Liam PEREIRA LETOURNEUR né le 8 mars



Tout notre soutien à la famille de

AïchaLEJEUNE épouse LAPEYRE qui nous a quitté le 8 mars

Félicitations également à nos jeunes bacheliers 2024 qui ont réussi le sésame pour poursuivre des études supérieures.



IntraMuros

**RETROUVEZ NOS ANNONCES ET INFORMATIONS
SUR LE SITE DE LA COMMUNE ET SUR
L'APPLICATION INTRAMUROS, DÉJÀ 150 ABONNÉS**

03 75 15 01 30

du lundi au vendredi 9 h à 17

TRANSPORT RURAL SOLIDAIRE À LA DEMANDE

vous n'avez pas de voiture, vous devez vous déplacer dans l'une des communes de l'agglomération pour faire des courses, vous rendre à un rendez-vous médical ou un entretien d'embauche

Adhérez au **Pôle Mobilité du Beauvaisis**

cotisation de 5 € puis 1 € l'aller, 2 l'aller-retour

Retrouvez toutes les conditions et modalités sur

le [site www.pmb60.fr](http://www.pmb60.fr) ou par mail à contact@pmb60.fr Facebook

25 rue Maurice Second à Beauvais



Félicitations aux mariés de la commune
Julie Proville et Antoine Duroyon unis le 4 mai
Sandrine Heude et Loïc Lefebvre unis le 15 juin



Des incivilités regrettables

Des arbres volés dans le verger
de la commune,
des déjections canines, des
cannettes et des mégots dans
l'espace public
Soyez vigilants et faites
respecter notre
environnement

NUMEROS UTILES
POLICE OU GENDARMERIE
17*
POMPIER
18*
URGENCE MÉDICALES
15*
PERSONNES SOURDES OU
MALENTENDANTES
114*
ENFANCE EN DANGER
119
VIOLENCES FEMMES INFO
3919
HARCELLEMENT
30 18

Nous contacter lors des permanences d'ouverture
lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9 h à 10 h 30
mardi, jeudi de 17 h à 18 h 30

par tél au 03 44 02 18 52 aux heures de bureau sauf le lundi et samedi après-midi
mairie@stmartinlenoeud.fr ou accueil@stmartinlenoeud.fr

Ce bulletin réalisé, imprimé et distribué par nos soins ne peut être jeté sur la voie publique